



Accès à la formation - Prérequis :

- Être titulaire du Certificat Matelot de Pont (Ex CIN).
- Avoir effectué un service en mer d'une durée au moins égale à six mois.
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 3 décembre 2015
- Satisfaire aux épreuves de pré-sélection (écrite + entretien individuel)
- Justifier d'une Promesse d'embarquement
- Fournir une attestation natation 50 mètres départ plongé



Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation : 360 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00



Epreuves d'examen :

4 Contrôles en cours de formation (modulaires)
5 Epreuves finales modulaires.



Effectif prévu : De 12 à 18



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le stagiaire aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il devra accomplir et auxquelles il devra faire face dans l'exercice de son futur métier de Capitaine 200, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité, par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, par le développement de compétences, attitudes et de savoir-faire professionnels requis.

CONTENU DE LA FORMATION

Préparation au diplôme de Capitaine 200

Module P1-1

192 h

- Navigation
- Stage RADAR
- Météorologie
- Règles de barres, feux balisage, signaux
- Tenue de quart
- Manœuvre
- Anglais SMCP

Module P2-1

24 h

- Description et construction
- Stabilité
- Sécurité

Module M1-1 – Machines marines

72 h

Module M2-1 – Électricité

33 h

Module NP-1

21 h

- Environnement réglementaire et le rapport de mer

Formations Spécifiques

18 h

Formation pour le personnel servant à bord des Navires à passagers

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

Responsable pédagogique :

Baptiste BURLAUT

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA



Tarifs : Sur demande

**Lieu principal de formation :**

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale règlementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap :

SCIORELLA Cécile

Tél : 04.97.18.11.30

Mail : cecile.sciorella@inseit.com

**EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS**

Le diplôme du Capitaine 200 est délivré par la DIRM aux candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 /20, sans note éliminatoire, sur **la totalité des modules**.

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU TITRE**Conditions de délivrance du DIPLOME :**

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 3 décembre 2015
- Avoir acquis les modules de la formation et justifier de leur acquisition
- Être titulaire d'un CFBS valide
- Être titulaire d'un MEDICAL I, II ou III valide
- Être titulaire d'un CRO ou CGO valide
- Être titulaire des attestations PSBNP (5 UV)

Le **brevet** du Capitaine 200 est délivré aux candidats ayant obtenu les formations complémentaires : CRO et médical niveau I et sous condition de justifier le service en mer minimum.

Le **brevet** du Capitaine 200 YACHT est délivré aux candidats ayant obtenu les formations complémentaires : CGO et médical niveau II et sous condition de justifier le service en mer minimum.

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, enregistré au RNCP n° 38863

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028

POSSIBILITE DE VALIDER DES BLOCS DE COMPETENCES (si applicable)

Non applicable à ce jour pour le référentiel RNCP

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE (si applicable)

Se référer à l'arrêté du 20 août 2015, modifié, relatif à la délivrance du brevet de capitaine 200 (Annexe 1)

SUITE PARCOURS

Le titulaire du brevet Capitaine 200 peut poursuivre sa carrière en intégrant le cursus de formation menant à la délivrance du brevet de capitaine 500.

DÉBOUCHÉS

Le brevet de capitaine 200 permet à son titulaire d'être employé à bord d'un navire de jauge brute inférieure à 200 et de puissance propulsive inférieure à 250 kW en tant que capitaine ou chef mécanicien.

Le titulaire d'un brevet de capitaine 200 peut également, sous réserve d'obtenir des modules de formation complémentaires (modules pêche, voile ou yacht), commander des navires de pêche ou des navires de plaisance à voile ou à moteur.



Accès à la formation - Prérequis :

- Être titulaire du Certificat Matelot de Pont (Ex CIN)

Avoir effectué un service en mer d'une durée au moins égale à six mois.

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.

- Satisfaire aux épreuves de pré-sélection (écrite + entretien individuel)

-Justifier d'une Promesse d'embarquement



Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation : 559 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi

9h00-12h30 / 13h30-17h00



Epreuves d'examen :

4 contrôles en cours de formation

8 épreuves finales modulaires



Effectif prévu : De 12 à 18

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le (la) stagiaire aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il devra accomplir et auxquelles il devra faire face dans l'exercice de son futur métier de Capitaine 200, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité, par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, par le développement de compétences, attitudes et de savoir-faire professionnels requis.

Préparer le (la) stagiaire à l'environnement spécifique du yachting, aux problématiques et responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et sur des navires de Jauge Brute (JB) inférieure à 200 allant à 60 milles des côtes au plus, ou sur des navires de JB inférieure à 500 ou inférieure à 3000, toujours selon le brevet yacht acquis.

CONTENU DE LA FORMATION

• Préparation au diplôme de Capitaine 200

Module P1-1 192h

- Navigation
- Stage RADAR
- Météorologie
- Règles de barres, feux balisage, signaux
- Tenue de quart
- Manœuvre
- Anglais SMCP

Module P2-1 24h

- Description et construction
- Stabilité
- Sécurité

Module M1-1 – Machines marines 72h

Module M2-1 – Électricité 33h

Module NP-1 21h

- Environnement réglementaire et le rapport de mer

• Formations Spécifiques :

- **Module YACHT** 79h

- **EM II** - Enseignement MEDICAL de Niveau II 50h

- **C.G.O.** Certificat Général d'Opérateur – STCW 70h

- **Formation pour le personnel servant à bord des Navires à passagers** 18h



Responsable pédagogique

Baptiste BURLAUT

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs** : Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap :

SCIORELLA Cécile

Tél : 04.97.18.11.30

Mail : cecile.sciorella@inseit.com



METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Avoir suivi les modules de formation correspondants et justifier de leur acquisition,
- Être titulaire d'un certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), valide,
- Être titulaire, à minima d'un certificat d'enseignement médical de niveau I, valide
- Être titulaire, à minima d'un certificat restreint d'opérateur (CRO),
- Être titulaire des attestations de formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers (SBNP 1, 2 et 3).

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, enregistré au RNCP n° 39653

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2029

POSSIBILITE DE VALIDER DES BLOCS DE COMPETENCES (si applicable)

Non applicable à ce jour pour le référentiel RNCP

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE (si applicable)

Se référer à l'arrêté du 20 août 2015 modifié, relatif à la délivrance du brevet de capitaine 200 yacht (article 9)

SUITE PARCOURS

Le titulaire du brevet de Capitaine 200 Yacht peut poursuivre sa carrière en intégrant le cursus de formation menant à la délivrance du brevet de chef de quart 500 Yacht puis de Capitaine 500 Yacht.

DÉBOUCHÉS

Le brevet de capitaine 200 yacht permet à son titulaire d'être employé à bord d'un navire de plaisance à propulsion mécanique de jauge brute inférieure à 200 et allant au plus à 60 milles des côtes en tant que capitaine ou chef mécanicien.